



**LUDOTHÈQUE DE  
CHÊNE-BOUGERIES**

Membre de l'association genevoise des ludothèques  
Et de la Fédération des Ludothèques Suisses

### FICHE D'INSCRIPTION « AÎNÉ »

#### Titulaire de l'abonnement :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Rue / N°: .....

NPA / Localité : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

#### Inscriptions de la même famille :

Nom / Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AA)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués

Date ..... Signature .....



## RÈGLEMENT « AÎNÉS » DE LA LUDOTHÈQUE

### Adhésion et cotisation

Les personnes dès l'âge de la retraite (65 ans révolus) peuvent devenir membres de la Ludothèque de Chêne-Bougeries.

La cotisation annuelle est de **CHF 40.–**

Cette cotisation donne droit :

- **à l'accès à la ludothèque durant les heures d'ouverture,**
- **à l'emprunt de jeux selon les conditions habituelles** (voir ci-dessous),
- **à la participation aux après-midis seniors du mardi (14h à 18h).**

### Prêt de jeux

Les membres peuvent emprunter un jeu à la fois pour une durée de 1 à 3 semaines.  
En cas de retard, une taxe de CHF 2.– par jeu et par semaine est appliquée.

Merci de vérifier l'état du jeu avant l'emprunt et de le rapporter complet, propre et en bon état.

Toute anomalie doit être signalée dans les trois jours.

En cas de perte ou de détérioration importante, une participation aux frais - voire le remplacement complet du jeu pourra être demandée.

### Responsabilité et sécurité

La ludothèque décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage causé par les jeux empruntés.

### Vie à la ludothèque

Pour le confort de tous :

- Les chaussures sont autorisées uniquement dans l'espace d'accueil et ne sont pas admises dans les espaces de jeux.
- Les sacs et vestes restent au vestiaire, les poussettes à l'entrée.
- Pas de nourriture ni de boisson dans les espaces de jeux (un coin collation est prévu).
- Avant de quitter la salle, veillez à ranger les jeux utilisés.
- L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé dans les espaces de jeu (sauf urgence).
- Respect et convivialité sont essentiels : chacun contribue à la bonne ambiance du lieu.

## **Droit à l'image**

Des photos peuvent être prises lors d'activités ou d'événements pour illustrer la vie de la ludothèque (site web, réseaux sociaux).

Cette autorisation est donnée pour une durée indéterminée et peut être retirée à tout moment par simple demande écrite.

Les publications sont toujours réalisées avec prudence : les visages ne sont jamais mis en avant de manière reconnaissable sans précaution particulière.

## **Protection des données**

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de l'abonnement, la communication interne et l'envoi des convocations à l'Assemblée Générale. Elles ne sont transmises à aucun tiers et sont conservées pendant la durée de l'abonnement, puis supprimées au plus tard deux ans après son expiration.

Chaque membre peut à tout moment demander la consultation, la correction ou la suppression de ses données personnelles.

Les membres s'engagent à informer la ludothèque de tout changement d'adresse ou de situation familiale.

En cas de non-respect du présent règlement, la ludothèque se réserve le droit de suspendre l'abonnement.

Le comité de la Ludothèque

---

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et reconnais avoir pris connaissance du règlement de la Ludothèque de Chêne-Bougeries.

Chêne-Bougeries, lu et approuvé le :

Signature :